



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.25/2008/1
5 novembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**RÉUNION RÉGIONALE SUR L'APPLICATION
DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Troisième réunion
Genève, 28 et 29 janvier 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TROISIÈME RÉUNION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le lundi 28 janvier 2008 à 15 heures *

I. INTRODUCTION

1. À sa onzième session, la Commission du développement durable a décidé d'organiser son programme de travail pluriannuel au-delà de 2003 en sept cycles de deux ans axés sur des modules thématiques.
2. Chaque «cycle d'application» comprendrait une année d'examen et une autre consacrée au choix des orientations. Au cours de l'année d'examen, la Commission évaluerait les progrès accomplis dans l'application des objectifs fixés en matière de développement durable et la mise en évidence des obstacles et des difficultés, tandis que, l'année suivante, elle déciderait des mesures à prendre pour hâter cette application et mobiliser les efforts en vue de surmonter les obstacles et difficultés relevés.

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent désormais à tous les représentants qui prennent part à des réunions au Palais des Nations. Les participants sont priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/env/SustainableDevelopment/welcome.htm>, et de le renvoyer, deux semaines au moins avant la réunion, au secrétariat de la CEE par télécopie (+41 22 917 0107). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>) afin de se faire délivrer une plaquette d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE au numéro +41 22 917 6307.

3. La Commission a en outre invité les commissions régionales à organiser des réunions consacrées à l'application des objectifs au niveau régional afin de contribuer à ses travaux, de préférence avant les sessions d'examen. La Commission économique pour l'Europe a organisé deux réunions régionales sur l'application des objectifs du développement durable, en janvier 2004 et décembre 2005 respectivement, en tant que contribution aux douzième et quatorzième sessions de la Commission du développement durable.
4. La Commission du développement durable a commencé son troisième cycle de deux ans. Sa seizième session, qui devrait se tenir du 5 au 16 mai 2008, traitera des modules thématiques suivants: agriculture, développement rural, sols, sécheresse, désertification et Afrique.
5. Dans cette optique, la Commission économique pour l'Europe a décidé, à sa soixante-deuxième session, d'organiser la troisième réunion régionale sur l'application des objectifs à titre de contribution à la seizième session de la Commission du développement durable, qui aura lieu les 28 et 29 janvier 2008 à Genève.
6. Toutes les questions ne présentent pas un intérêt égal pour toutes les régions, mais la région de la CEE prévoit d'apporter des contributions qui non seulement porteront sur les progrès et les difficultés rencontrées dans ses pays membres, mais en outre s'inscriront dans la perspective des donateurs, particulièrement pour l'Afrique.
7. La troisième réunion régionale sur l'application des objectifs traitera spécifiquement du rôle des partenariats et des liens entre les priorités thématiques dans le cadre de chacune des séances. La réunion portera principalement sur l'évaluation des progrès accomplis et sur les obstacles et les difficultés qui subsistent dans chacun des domaines thématiques. Elle s'emploiera également à évaluer les difficultés qui restent à surmonter et les prochaines mesures qu'il est indispensable de prendre.
8. Chaque séance sera placée sous la conduite d'un président de haut rang différent. Elle s'ouvrira par un discours d'orientation. Deux autres déclarations seront ensuite présentées, l'une par le représentant d'un gouvernement, l'autre par le représentant d'un grand groupe, après quoi la parole sera donnée aux participants pour un débat interactif ouvert.

II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion et introduction des travaux par le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Allocution liminaire d'un vice-président de la Commission du développement durable de l'ONU.
5. Débat interactif: Agriculture et développement rural.
6. Débat interactif: Aménagement du territoire.

7. Débat interactif: Désertification et sécheresse.
8. Débat interactif: Afrique.
9. Débat interactif: Questions communes à plusieurs domaines et liens avec les autres thèmes.
10. Résumé du Président et clôture de la réunion.

III. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISoire

Point 1: Ouverture de la réunion et introduction des travaux par le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)

9. Le Secrétaire exécutif de la CEE prononcera l'allocution d'ouverture.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour

10. La réunion est invitée à adopter son ordre du jour.

Point 3: Élection du Bureau

11. Les représentants sont invités à élire un président et un vice-président. Le Président de la réunion pourrait être un ministre faisant partie du gouvernement d'un des pays membres.

Point 4: Allocution liminaire d'un vice-président de la Commission du développement durable de l'ONU

12. Le Vice-Président de la seizième session de la Commission du développement durable pour le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, M. Daniel Carmon, Ambassadeur et Représentant permanent adjoint d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, prononcera une allocution liminaire.

Point 5: Débat interactif: Agriculture et développement rural

13. La séance s'ouvrira par un discours d'orientation prononcé par un ministre ou un autre responsable de haut rang. Deux autres déclarations seront ensuite présentées, l'une par le représentant d'un gouvernement, l'autre par le représentant d'un grand groupe, après quoi la parole sera donnée aux participants pour un débat interactif ouvert. Le Président de la séance résumera le débat.

Document: Questions relatives à l'agriculture, au développement rural, à la sécheresse, à la désertification et aux sols, qui ont une incidence sur le développement durable dans la région de la CEE: réalisations, tendances et problèmes (ECE/AC.25/2007/3).

Point 6: Débat interactif: Aménagement du territoire

14. La séance s'ouvrira par un discours d'orientation prononcé par un ministre ou un autre responsable de haut rang. Deux autres déclarations seront ensuite présentées, l'une par le représentant d'un gouvernement, l'autre par le représentant d'un grand groupe, après quoi la parole sera donnée aux participants pour un débat interactif ouvert. Le Président de la séance résumera le débat.

Document: Questions relatives à l'agriculture, au développement rural, à la sécheresse, à la désertification et aux sols, qui ont une incidence sur le développement durable dans la région de la CEE: réalisations, tendances et problèmes (ECE/AC.25/2007/3).

Point 7: Débat interactif: Désertification et sécheresse

15. La séance s'ouvrira par un discours d'orientation prononcé par un ministre ou un autre responsable de haut rang. Deux autres déclarations seront ensuite présentées, l'une par le représentant d'un gouvernement, l'autre par le représentant d'un grand groupe, après quoi la parole sera donnée aux participants pour un débat interactif ouvert. Le Président de la séance résumera le débat.

Document: Questions relatives à l'agriculture, au développement rural, à la sécheresse, à la désertification et aux sols, qui ont une incidence sur le développement durable dans la région de la CEE: réalisations, tendances et problèmes (ECE/AC.25/2007/3).

Point 8: Débat interactif: Afrique

16. La séance s'ouvrira par un discours d'orientation prononcé par le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Deux autres déclarations seront ensuite présentées, l'une par le représentant d'un gouvernement, portant plus particulièrement sur la perspective des donateurs, l'autre par le représentant d'un grand groupe. La parole sera ensuite donnée aux participants pour un débat interactif ouvert. Le Président de la séance résumera le débat.

Document: Croissance durable de l'agriculture africaine dans le contexte du changement climatique et de la désertification (ECE/AC.25/2007/4).

Point 9: Débat interactif: Questions communes à plusieurs domaines et liens avec les autres thèmes

17. La séance s'ouvrira par un discours d'orientation prononcé par le Président. Les représentants souhaiteront peut-être aborder les questions relatives à l'eau et à l'assainissement dans le cadre des questions communes à plusieurs domaines.

Document: Questions relatives à l'agriculture, au développement rural, à la sécheresse, à la désertification et aux sols, qui ont une incidence sur le développement durable dans la région de la CEE: réalisations, tendances et problèmes (ECE/AC.25/2007/3).

Point 10: Débat général: Résumé du Président et clôture de la réunion

18. Le Président présentera un résumé de la réunion, qui sera soumis en tant que contribution régionale de la CEE à la seizième session de la Commission du développement durable.
19. Le résumé du Président fera ressortir les différents obstacles rencontrés et les progrès majeurs réalisés dans la mise en œuvre des initiatives, mesures et partenariats se rapportant aux modules thématiques prioritaires et à des questions transversales; compte tenu de ces éléments, le résumé pourrait également indiquer des moyens de parvenir à une application plus efficace des objectifs, tant dans la région de la CEE qu'au niveau mondial.
20. Le Président prononcera alors la clôture de la réunion.
